

---

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

---

**Quelle métropole pour les citoyens ?**

**Le Conseil de développement remet au Président du Grand Lyon ses  
« 40 propositions pour une métropole inclusive, solidaire et citoyenne »**

Saisi par Gérard Collomb en février dernier, le Conseil de développement lui a remis sa contribution jeudi 11 décembre. Les acteurs du territoire et les citoyens présentent collectivement leur vision de ce que peut apporter la Métropole à l'agglomération.

Centrées sur la vie quotidienne des habitants, les 40 propositions sont le fruit des travaux de plus de 200 personnes représentant 104 organisations (monde associatif, acteurs économiques, institutions, instances participatives locales...).

Dans cette contribution, le Conseil de développement propose :

*(En italique quelques exemples)*

**1. L'affichage d'orientations politiques fortes et emblématiques des compétences de la nouvelle collectivité**

- *Afficher une priorité pour la jeunesse*
- *Permettre à chacun d'être acteur de son parcours, quelle que soit sa situation*
- *Prendre toute la mesure du vieillissement de la société et des conséquences sur les politiques publiques locales.*

**2. Des services adaptés aux attentes des habitants**

Le Conseil de développement a choisi de travailler par temps de la vie.

**Enfance et famille**

- *Permettre à tous les parents de la métropole de trouver un mode d'accueil de leur enfant de moins de 6 ans*

**Jeunesse**

- *Placer le collège au cœur de la ville*

**Adultes**

- *Permettre aux personnes en demande de logement social d'être pleinement actrices de leur démarche*

**Personnes âgées**

- *Faciliter les démarches et l'accompagnement global des personnes âgées dans le respect de leur choix*

### **3. Des services plus proches, plus simples, plus accessibles**

Le Conseil de développement s'est rendu dans des Maisons du Rhône, des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), des centres sociaux pour rencontrer et écouter les services chargés d'accueillir et accompagner les habitants.

- *Il propose un schéma d'accueil - accompagnement des citoyens, commun à toute la métropole*

### **4. Le développement du dialogue public avec les citoyens et usagers, d'abord pour mieux répondre à leurs attentes et encourager leurs initiatives, mais aussi pour que les citoyens s'approprient la nouvelle collectivité**

- *Promouvoir la participation des citoyens aux dispositifs et politiques qui les concernent personnellement et collectivement*

### **5. Enfin, la co-construction du projet social métropolitain avec les acteurs du territoire**

- *L'organisation, par la Métropole, d'un événement partenarial biennal pour débattre de la stratégie sociale métropolitaine et en suivre la mise en œuvre.*

Un cahier spécial "Chroniques d'habitants en 2025" joint à la contribution, offre un regard décalé et vient en miroir de certaines propositions du Conseil de développement pour mieux s'en faire l'écho.

**Le Conseil de développement du Grand Lyon** est une instance de débats et de propositions. Sa vocation est de réfléchir au présent et à l'avenir de l'agglomération en associant aussi bien des citoyens que des forces vives de la société civile organisée, croisant les regards entre les domaines de la solidarité, de l'économie, du logement ou de l'urbanisme... Sa valeur ajoutée citoyenne et ses contributions thématiques, enrichissent de façon constructive les décisions stratégiques sur le projet d'agglomération et les différentes politiques publiques communautaires. Animé par la Direction Prospective et du Dialogue Public du Grand Lyon, il est un des premiers à avoir été installé en France. Il est présidé par Anne-Marie Comparini depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

---

#### **Contact presse :**

Elodie Ferru - 04 26 99 39 51 - [eferru@grandlyon.org](mailto:eferru@grandlyon.org)